

Approbation des comptes 2021
Fondation de la Commune de Bernex pour l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie

- Vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie,
- Vu le rapport de l'organe de révision PKF, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2021 du 30 mars 2022,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration – FA » du 3 juin 2022,
- Conformément aux statuts de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie,
- Conformément à l'article 30, al. 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

ACCEPTÉ

Par 21 oui et 1 abstention (22 votants)

1. Le rapport de gestion de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie,
2. Les comptes 2021 de la Fondation, dont le total des revenus est de CHF 711'547.- et celui des charges de CHF 493'723.21, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 217'823.29. Le bilan au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 7'003'428.74.
